

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving



UCCLENSIA

Numéro 39



Cliché de la Féd. Tour. du Brabant

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'Histoire
d'Archéologie et de Folklore
d'Uccle et environs

A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9
1180 - BRUXELLES.

Tél. 76.77.43 - CCP 622.07
Bulletin bimestriel

Novembre-Décembre 1971
n° 39

Orgaan van de Geschied-en
Heemkundige Kring van Ukkel en
omgeving

V.Z.W.

Robert Scottstraat, 9,
1180 - BRUSSEL

Tel. 76.77.43 - PCR 622.07
Tweemaandelijks tijdschrift

November-December 1971
nr 39

ONZE TENTOONSTELLING TE DROGENBOS

We houden eraan onze leden te herinneren aan onze tentoonstelling "Drogenbos door de eeuwen heen", die zal gehouden worden in de feestzaal van het gemeentehuis van Drogenbos.

De tentoonstelling zal toegankelijk zijn op de zaterdagen 4 en 11 en zondagen 5 en 12 december van 10 tot 12 h en van 15 tot 18 h evenals dinsdag 7 en woensdag 8 december van 15 h tot 18 h (vrije toegang).

We nodigen onze leden en hun vrienden uit om de inhuldiging, die zal plaats vinden op vrijdag 3 december te 20 h, in groot aantal bij te wonen.

Er wordt een erewijn geschonken.

NOTRE EXPOSITION A DROGENBOS

Nous rappelons à nos membres notre exposition "Drogenbos à travers les siècles", qui se tiendra en la salle des fêtes de la maison communale de Drogenbos.

L'exposition sera accessible les samedis et dimanches 4, 5, 11 et 12 décembre, de 10 à 12 h et de 15 à 18 h, ainsi que le mardi 7 et le mercredi 8 décembre, de 15 à 18 h (entrée libre).

Nous invitons nos membres et leurs amis à assister à l'inauguration qui aura lieu le vendredi 3 décembre, à 20 h (vin d'honneur).

ENKELE SCHETSEN UIT HET VERLEDEN DER S. SEBASTIAANS Gilde VAN Drogenbos.

In tegendeel van Ukkel en andere omliggende dorpen, heeft Drogenbos haar oude schuttersgilde bewaard.

Onder bescherming van S. Sebastiaan, alhoewel in 1627 geheten "Gulde van Sinte Nicolaes ten Droogenbossche", oefent zij de handboogschieting naar de wip.

Deze is heden geplant op het sportterrein en de Ukkeleers kunnen ze bemerken wanneer zij de nieuwe baan volgen die naar de toekomstige snelweg naar Parijs leidt.

In 1531, de "SCUTSTRAET", in 1618 de "SCHIETSTRATE" en in 1724-1754 de "SCHUITSTRAETE", zoals ze in de akten genoemd zijn, toonde de weg aan die naar de wip leidde.

De kaart van Ferraris (1771) laat ons de wip ook afbeelden.

Vroeger werd de prang van de wip dikwijls op de gevel of de toren van de kerk geplaatst. Dit heeft ook in Drogenbos het geval moeten zijn want op het hoogste punt van de noorderkruisgevel van de kerk is nog vandaag een kram aanwezig die kan gediend hebben om er de prang in te steken.

Dit gebruik werd bij Dekreet van de Raad van Brabant op 2 oktober 1721 verboden.

In 1940 werd de metalen wip opgericht maar de oorlog stelde er de inwijding van uit.

Enkele plaatselijke namen (in 1674 "de DOULEN" en in 1750-1760 "de DOELN") schijnen een doelschieting aan te duiden; Bertier vermeldt in 1900 een doelschuttersmaatschappij "St Martin" te Drogenbos.

In 1566 neemt de gilde deel aan het luisterrijke hazgspel te Brussel. In 1571 en 1596, zoals de kerkelijke rekeningen van Ruisbroek het ons mededelen, nam de gilde aldaar deel aan de processie. Zij vergezelde ook de plaatselijke gilden in de processies van Ukkel, Calevoet en Linkebeek.

Deze optredens waren wederkerig en wij zien bij voorbeeld in 1638, 1698 en 1714 de gildebroeders van Linkebeek "met tamboers ende fluytspelers" de processie van Drogenbos vergezellen.

In 1523 was de gilde gevestigd bij Jan Speckart, in zijn "huys ende bogart daermen gemeynelijck schijt mitten hantboge".

In 1628 koopt Jan Carradini van Jan van Schepdael "den huysse geheeten het guldenhuys". In 1724 werd deze eigendom nog "het gulden huys" geheten en het lag op de hoek van de Groote Baan en de Kammerstraat (nu Brouwerijstraat).

In 1791 hoorde het goed toe aan Kanunnik Caproens van het kappittel van S. Goedele te Brussel.

Een proces in de XVIIe eeuw vermeldt ons dat "Peeter van Malder jonghman van 22 jaer en innegesetene van Carloo die om 4 1/2 ueren bij Guillam de Greef herberghier ende winckelier kwam om aldaer te schieten op de wippe, en dat naer dien hij aldaer eenighen tijdt hadde geschoten met syne compagnie is in denselven huysse gaen spelen met de caerte ..."

Door een andere rechtszaak in 1698 vernemen wij dat op 3 augustus "ende kermisse tot Linckenbeke" was de Mesmaeker "aldaer met de Gulde van Drogenbosch waeronder hij gulde broeder was naer oude gewoonte gecompereert in de jaerlyckxsche processie ende ommegeanck". In den vooravond was hij teruggekeerd "met differente andere gulde broeders en onder weghe hadde ze gediscourreert gelyck men seght van crayen ende duyven". Stilaan was er ruzie gekomen over de kwestie van het "aenleeren van eenen stiel". Aan de woning van Van Hælen gekomen, sloeg deze De Mesmaeker met een stok op

het hoofd en beet hem in den vinger. Het moest nogal erg geweest zijn, want het slachtoffer moest zich laten "cureeren door eenen chirurgijn, delicate spijzen" gebruiken, "3 potten brandewyn" betalen voor het "cureeren van de quetsuren" en leed "3 weken verlet van handwerk ende coopmanschap in te coopen ende vercoopen van beesten"; ten slotte rekende hij nog een vergoeding voor "pynen ende smerten".

In 1775, en weer door een geding, vinden wij een allusie aan de gilde: "Philip van der Elst inwoonder van Beersel ... peerdensmidt ... tuyght dat op den 8en October omtrent den dry uren naer middagh wesende eenen sondagh hy vermeynde te gaen schieten met den hant Boghe ten huysse ende herberghe van Jacobus van Haelen". Aldaar was een twist ontstaan onder twee "guldebroeders" over geldzaken. De eene ervan had te "Neerstalle dry potten bruyen bier gedroncken in den Meerlaen".

Ons lid J. Lorthiois vermeldt ons een stuk in het Koninklijke Bibliotheek (Handschriften nr 112.178), getekend door de Heer van Drogenbos, Thomas du Bois de Fienne, en waardoor deze "... confesse d'avoir reçu de la Dame Baronne van Hamme la Toison de la Confrérie ou serment du village de Drogenbosch, laquelle avoit esté refusé (sic) chez feu le Sr Conseiller Francheym. Tesmong (?), le 12 de may 1695".

Alhoewel het oud register van 1750 en een vlag uit 1629 verloren geraakten, heeft anderzijds de gilde haar prachtige koningsbreuk, twee vlaggen en verschillende voorwerpen uit haar roemrijk verleden bewaard.

Maar buiten deze stoffelijke voorwerpen heeft de aloude S. Sebastiaansgilde van Drogenbos iets meer zeldzaam en waardevol weten te beveiligen: het beoefenen in onze moderne tijden van het oude nobele handboogschieten naar de gaai.

Het is te hopen dat een huidige gildebroeder de latere geschiedenis van zijn gilde in dit tijdschrift zal voortzetten.

André V. GILLET (*)

LES ORIGINES DES PAPETERIES DE DROGENBOSCH

Au début du XVIIIème siècle, à l'emplacement des Papeteries Catala-Ondulium, on ne voyait qu'une vaste prairie comme il en existe encore le long de la Senne en aval de Beersel. La superficie de ce pentagone approximatif, baigné par la Senne et borné par la chaussée de Calevoet au Pont de la Mastelle, était évaluée à trois bonniers un journal 3, verges (2 H.9A.50 C.). L'abbaye de la Cambre et le seigneur du lieu s'en partageaient équitablement la propriété.

En 1671, cette prairie était appelée "het Horeken", dénomination qu'elle portait encore en 1786 et qui dérivait du substantif "hornik" signifiant "coin" en moyen néerlandais (1). Cette étymologie paraît inattaquable, l'endroit ainsi désigné étant situé dans un coude de la Senne. Néanmoins, les cartographes du XIXème siècle transformèrent cette appellation en "Torreken" propre à égarer les toponymistes des siècles à venir (2).

Le Duc d'Arenberg, héritier de Drogenbosch en 1744, jugeant de peu d'intérêt les fractions excentriques de son domaine les aliéna durant le printemps et l'été de 1751 (3). C'est ainsi que les époux Wittouck-van Haelen purent acquérir le 26 mai de cette année un pré d'un bonnier deux journaux trente verges (4).

Les Wittouck.

Joseph Wittouck, dit Josse (Judocus) ou Jacques (Jacobus) était nouveau venu à Drogenbosch, où il avait pris femme le 1er décembre 1745 (5). Une généalogie sommaire nous apprend les noms de ses parents et aïeux et les dit originaires de Saint Nicolas Waes (6).

(*) Koning en greffier

Oude Edele en Koninklijke Grote Gilde der Kruisboogschutters van OLV op de Zavel te Brussel.

Jusqu'à sa mort en 1785, Joseph Wittouck fut au service des Arenberg comme jardinier et concierge du château, aux gages de 100 florins l'an (7). Sa femme, Anna van Haelen appartenait à une vieille famille du village, ce qui permit à Joseph Wittouck, en dépit de son salaire modeste, d'acheter le 25 juin 1760 une ferme avec champ et verger située en bordure de la chaussée, jouxtant un bien de l'abbaye de Forest. Que cette seconde acquisition ait pu se faire sans constitution de rente atteste la relative aisance de cette famille pourvue cependant de huit enfants. Une autre preuve en est fournie par l'éducation procurée par Joseph Wittouck à son fils aîné avec l'assistance probable du Duc d'Arenberg qui ne fut sans doute pas étranger au choix du Collège d'Enghien où fut envoyé le jeune Guillaume Wittouck. Licencié en droit en 1771, il devint avocat au Conseil de Brabant et, bien que nul ne soit prophète en son pays, échevin jurisconsulte ou "juge lettré" de la seigneurie de Drogenbosch (8). Peu de temps après, son crédit était déjà assez grand pour qu'un nommé Robinet se réclamât de lui pour postuler la place de procureur de la seigneurie de Stalle (9).

Guillaume Wittouck avait quarante ans quand éclata la Révolution brabançonne et tout semble indiquer que ses idées évoluèrent parallèlement à celles des Arenberg, sans qu'on puisse pour autant le soupçonner d'opportunisme. Son origine et sa subite ascension sociale suffisaient pour faire de lui un adepte des idées nouvelles et ce n'est pas le refus des Etats de Brabant d'admettre sa nomination de conseiller qui allait modifier ses sentiments.

Vonckiste comme le Duc d'Arenberg, il vit comme lui venir les Français sans frayeur et comme lui fut parmi les quatre-vingts représentants provisoires de la Ville élus le 18 novembre 1792. Qu'il se soit ensuite élevé contre les arrestations arbitraires n'empêcha pas ses ennemis, sitôt les Français partis, de le faire passer pour le plus enragé suppôt des sans-culottes.

Cette réputation le fit exclure du Conseil de Brabant restauré, mais lui facilita l'accès à la magistrature lors de l'annexion, deux ans plus tard. A la chute de l'Empire, il était Conseiller à la Cour supérieure de Bruxelles, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1829, sous une étiquette quelque peu différente (10). Sa postérité, dédaignant les fonctions publiques, se tourna vers l'industrie. Cette orientation inattendue fut couronnée de succès. Vers 1850, son petit-fils Félix Wittouck exploitait dans l'ancien prieuré de Petit-Bigard une distillerie occupant 22 ouvriers (11). Ce chiffre impressionna Wauters et sans doute aussi ses contemporains, car le souvenir de cette entreprise est encore présent dans la mémoire de bien des Bruxellois.

Entretemps, Jacques Wittouck, le frère cadet du Conseiller, avait succédé à son père chez les Arenberg aux mêmes conditions. Concierge et jardinier, il dirigeait aussi la briqueterie établie par les Arenberg aux confins de Beersel (7). C'est ainsi qu'en 1783, il livra 29.000 briques "venant de la fournée de la cense de Schavey" pour la maison du bénéfice de Drogenbosch (la demeure du chapelain) au prix de six florins dix sols le mille. En même temps, il était aussi sacristain et pour entretenir et remonter l'horloge de l'église, il recevait respectivement et annuellement trente-cinq et six florins (12).

Le 13 octobre 1792, un mois avant la première occupation française, leur mère Anna van Haelen, veuve de Joseph Wittouck, avait obtenu du gouvernement autrichien un octroi pour établir un moulin sur la Senne. Les événements politiques auxquels son fils aîné fut mêlé ne semblent guère avoir eu de répercussion sur le travail de l'administration car, sitôt les Français chassés, le Conseil des Finances en approuva les modalités (12 juin 1793) et le faisait acter par la Chambre des Comptes dans le registre des Chartes de Brabant, volume 167, numéro 24 (4).

Le moulin était à peine achevé quand l'abbaye de la Cambre, propriétaire de la moitié du "Horeken", accablée par les contributions de guerre, mit en vente ses biens de Drogenbosch (13). Anna van Haelen étant décédée, ses trois enfants, Guillaume, Jacques et Isabelle ne laissèrent pas échapper cette occasion de devenir enfin les seuls maîtres du "Horeken".

L'acte du 5 mars 1795 et un autre du 28 avril de la même année se rapportant aussi à la vente de biens monastiques furent les derniers enregistrés au greffe de la seigneurie de Drogenbosch. Tandis que tenanciers jurés et greffiers continuaient d'user du calendrier grégorien, les nouveaux maîtres ne connaissaient plus que celui de Fabre d'Eglantine. Le 6 pluviôse an III (25 janvier 1795), lors d'un recensement du bétail, cinq chevaux sur neuf dénombrés dans la commune appartenaient à Jacques Wittouck qui figurait parmi les quarante-sept propriétaires de Drogenbosch (14).

Quelques mois plus tard, le Comité de Salut public ayant décrété la division des ci-devant Pays-Bas en départements, cantons et communes, le citoyen Bouteville "commissaire du gouvernement dans les nouveaux départements réunis" nomma le 20 nivôse an IV (10 janvier 1796) les premiers agents municipaux (on ne disait pas encore "maires") et leurs adjoints qui furent : à Uccle, Jacques van Ophem et Philippe van Kerm ; à Drogenbosch, Jacques van Haelen et J.B. Keyaerts. Le 9 germinal suivant, Jacques Wittouck "meunier" et Egide Bosmas "cultivateur" leur succédèrent (15).

Louis-Victor Dammeville.

Comme son frère, Jacques Wittouck s'était rallié au nouveau régime et l'on peut imaginer que cette situation ne fut pas étrangère au mariage de leur soeur Isabelle avec le Français, Louis-Victor Dammeville.

Le citoyen Dammeville s'établit à Drogenbosch et ne tarda guère à s'intéresser vivement à la meunerie récemment créée. Le 23 pluviôse an V (13 février 1798), il acheta à Guillaume son beau-frère, pour lors Juge au Tribunal d'Appel de Bruxelles, son tiers du moulin (4). Il agit de même avec sa femme, le 7 pluviôse an VIII (27 janvier 1800) et le 21 vendémiaire an IX (29 septembre 1800), après le décès de Jacques Wittouck, il se faisait adjuger en vente publique la part du défunt. Propriétaire du moulin, il se fit céder les terres achetées en 1796 aux héritiers Verheyleweghen et clôtura son opération de remembrement par l'acquisition d'une parcelle voisine, ancienne propriété de la cure de Ruysbroeck, vendue comme bien national le 5 frimaire an XI (26 novembre 1802) (16).

La propriété du citoyen Dammeville s'étendait alors sur trois hectares, 82 ares, 50 centiares (3 bonniers 3 journaux) et comprenait, outre le moulin à la fois broyeur de grains et tordoir d'huile, une maison de maître avec écuries, maison annexe et remises, le tout entouré de jardins, plantis, potager, prés et "osières". Pour offrir plus d'agrément à l'habitation, en face de celle-ci avait été aménagé un jardin anglais d'une étendue d'un bonnier trois journaux entouré d'une fosse (4). On aura constaté qu'il n'a point été question jusqu'à présent d'un moulin à papier (17).

Bien qu'il eût acheté du "bien noir", ce qui était fort mal vu surtout dans les campagnes, le citoyen Dammeville n'était pas anticlérical. Il fonda une messe avec distribution d'argent et de pain aux pauvres du village, tel un notable de jadis, et fut nommé maire (18). Soucieux de l'éducation populaire, il finança par testament (1806) la création d'une école dont l'instituteur devait être recruté par examen et ne pouvait être ni sacristain, ni aubergiste. Le programme scolaire prévoyait la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'arpentage et ses principes de dessin, ainsi que des "éléments de géographie et de sphère", sous le rapport de l'économie rurale.

L'enseignement devait obligatoirement être prodigué à vingt enfants pauvres de Drogenbosch ou, à leur défaut, de Ruysbroeck. Le maire Dammeville compléta son oeuvre généreuse par le don d'un immeuble sis chaussée de Drogenbosch qui fut l'embryon de l'école communale actuelle.

M. Dammeville, galant comme il se doit pour un Français, lui donna en hommage à sa femme, le nom d'Institution Isabelle. L'école ouvrit ses portes en 1812 et son premier instituteur demeura en fonctions pendant cinquante-deux ans ... (19). Il mourut en 1871 et sa pierre tombale a été heureusement conservée contre le mur extérieur de la sacristie. A l'origine, l'enseignement était exclusivement donné en français. M. Massy, l'instituteur, y ajouta un cours de religion et de flamand. Cette heureuse initiative fut cependant jugée insuffisante et l'Abbé Davidts, durant son long pastorat, ne cessa de tonner contre la Fondation Isabelle, déclenchant ainsi à l'échelon local une querelle linguistique qui semble, à Drogenbosch tout au moins, s'être heureusement apaisée depuis (20).

M. Dammeville n'eut pas, semble-t-il, la satisfaction de voir s'ouvrir son école, ayant quitté Drogenbosch avant cela, peut-être pour Montpellier, dont il se pourrait qu'il ait été originaire.

Le 28 vendémiaire an XIII (21 octobre 1803), le "maire de la commune" vendit le moulin, le domaine et toutes ses dépendances à Charles-Joseph-Ghislain de Liagre pour une moitié indivise ; pour l'autre moitié à Georges-Louis Stevens et Marie-Henriette-Ghislaine de Liagre, son épouse (4). La propriété mesurait alors 3 hectares, 82 ares, 50 centiares.

Que M. Dammeville se soit ainsi débarrasser de son domaine à peine constitué ressemble fort à une spéculation immobilière. Ce n'est cependant pas, semble-t-il, le motif réel de ce geste inattendu antérieur de trois ans à la fondation de l'Institution Isabelle. Cet acte philanthropique n'indique-t-il pas au contraire que le maire, qui se comportait volontiers en châtelain, était fort attaché à sa commune ? C'est la médiocre rentabilité de l'entreprise jointe aux lourdes charges pesant sur la propriété qui l'incitèrent à s'en défaire.

Le moulin était grevé de trois rentes hypothécaires d'un montant global de 43.174,50 francs (soit 20.400 florins) productives d'un intérêt oscillant entre 3 3/4 et 4 %. Leurs créations remontaient à 1780, 1793, et 1797. Celle de 1797 représentait déjà un capital de 33.862,43 francs (soit 16.000 florins). "t Horeken" fut vendu pour 58.412,69 francs (soit 32.200 florins) dont 12.698,40 francs furent payés comptant. Le solde, 45.714,28 francs, productif d'un intérêt de 5 % devait être apuré en quatre versements s'échelonnant de septembre 1808 à septembre 1811.

Messieurs De Liagre, père et fils.

Au moment de la vente, un géomètre anonyme dressa les plans du moulin et de ses dépendances (21). Le moulin à huile se trouvait sur la rive gauche du canal reliant les deux extrémités du coude de la Senne. Le moulin à grain, ainsi que la maison de campagne étaient situés sur la rive opposée. Les nouveaux propriétaires, MM. de Liagre et Stevens, étaient beaux-frères. Ils habitaient rue des Six-Jetons, à Bruxelles, et vivaient sous le même toit. Les Liagre étaient papetiers depuis une dizaine d'années déjà, ayant hérité de leurs grands-parents, Van Langenhove-Proost, le "Dries molen" situé à Bruxelles à proximité de l'ancien couvent des Chartreux (22). Leur généalogie est muette à ce sujet, son auteur ayant préféré mettre l'accent sur leur prétendue origine noble et sur leur admission récente aux lignages de Bruxelles (23). Toutefois, en ce début du XIX^{ème} siècle, les Liagre avaient des ambitions moins aristocratiques. Le père et beau-père des acqué-

reurs, Charles-Joseph de Liagre (1748 + 1834) avait été avocat au Conseil de Brabant et Greffier de plusieurs seigneuries. Comme les Wittouck, il s'était fort bien adapté aux nouvelles institutions allant même jusqu'à modifier le format de sa particule pour se mettre au goût du jour, s'épargnant quand même le ridicule de la transformer à nouveau, une fois l'orage passé. Juge de paix, Juge de commerce, il devait figurer en 1826 parmi les fondateurs du Grand Hospice. Comme nombre de ses contemporains, il avait adhéré à la franc-maçonnerie et fut officier secondaire de la Royale Loge de la Candeur, de l'Orient de Bruxelles, constituée en 1804 par le Grand Orient de France. Veuf depuis 1782, sa fille, son gendre et son fils demeuraient avec lui et l'on peut se demander dans ces conditions, si ce n'est pas lui le fondateur réel de la papeterie, les deux associés n'ayant que vingt-quatre et trente ans ? En 1813, un Charles-Joseph de Liagre figura sur la liste des 100 citoyens de Bruxelles les plus imposés (24). Qu'il s'agisse du père ou du fils, la prospérité de leur entreprise semblait ainsi confirmée.

M. de Liagre père qui était un homme à principes avait envoyé son fils, Charles-Joseph-Ghislain (1779 + 1815) en Hollande "comme à l'école la plus propre à former des négociants habiles, économes, intègres et laborieux".

Le bénéficiaire de cette éducation à la fois commerciale et morale y fut peu réceptif si l'on en croit son éloge funèbre. Il prit modèle sur son père tant qu'il fût question de présider le Tribunal de Commerce, de siéger au Conseil des hospices ou de devenir Grand-Maître vénérable de la Loge paternelle, mais il se révéla assez dissemblable lorsqu'on tenta de l'intéresser à l'industrie familiale.

"Il eut été difficile de trouver un meilleur juge des ouvrages de l'esprit". - "C'était un homme plus fait pour cultiver avec succès les lettres, si des circonstances impérieuses ne l'eurent entraîné vers des occupations moins attrayantes" devait dire de lui, au cours de ses funérailles, un représentant de la Loge. Non contents de faire ainsi son panégyrique, les Fils de la Lumière entonnèrent, ou du moins firent imprimer un cantique en son honneur, dont le refrain proclamait :
 "De tes jours en coupant la trame,
 La mort ne t'a pas tout ôté,
 Ah ! sans la mémoire de l'âme,
 Que serait l'immortalité."

Avant de mourir, M. de Liagre fils avait pris quelques dispositions testamentaires. Comme il s'était lié d'amitié avec un certain Van Meurs, au service de la firme, il lui légua ses livres "à condition qu'il reste dans la maison et que son père (M. de Liagre) soit toujours aussi content de lui". Pour l'inciter à respecter cette clause, il lui promettait encore 5.000 francs payables après la mort de son père.

M. de Liagre fils préférait peut-être les Muses à Mercure, il n'en subordonnait pas moins l'amitié au travail. Son éducation "hollandaise" n'avait donc pas été totalement inutile.

Georges-Louis Stevens (1773 + 1859).

Après la mort de M. de Liagre fils, en 1815, son beau-frère devint le maître de l'entreprise qui devait être entrée en activité en 1804, époque de la transformation du moulin à huile en moulin à papier. Sous sa direction, la papeterie prit une grande extension. En 1830, à la veille de la Révolution, elle occupait 90 ouvriers, chiffre qui tomba à 58 en 1832. Les effets de cette récession sont confirmés par les fluctuations de la recette des patentes qui rapportait au fisc : 140 frs en 1830 ; 62,35 frs en 1831 et 124,77 frs en 1832. Si la contribution foncière demeurait inchangée, 1.338,44 frs pour toute la commune ... ; les contributions personnelles connaissaient

déjà une certaine progression : 351,19 frs en 1830 ; 370,28 frs en 1831 ; 369,95 frs en 1832 (25).

Dans le produit des impôts, il va sans dire que M. Stevens entraînait pour la plus large part. Le revenu cadastral de ses bâtiments était calculé sur une base imposable de 4.577 frs : celui de son terrain sur 196,56 frs (26). Il était d'ailleurs le seul habitant du village à posséder une habitation cadastrée "de première classe". Son moulin à papier était actionné par une roue de 28 pieds mue par une chute d'eau de 10 pieds. Le matériel se composait de 9 presses, 6 cuves, 4 cylindres et une roue. Une blanchisserie dotée d'une machine à vapeur occupait un bâtiment voisin. Le moulin à grain, loué à Barthélémy Servaes, possédait une grande roue et quatre paires de meules en bon état, deux meules pouvant travailler en même temps.

Le fonctionnaire du cadastre, auteur de cette description, devait sans doute conserver un charmant souvenir des heures passées chez M. Stevens par une belle journée du printemps de 1833, car il ajoutait, parlant de l'habitation, qu'elle était en été une bien agréable résidence - "bij zomertijde een aengename verblijfplaats" (27).

Successeur et héritier moral du maire Dammeville, M. Stevens était à son tour devenu bourgmestre de Drogenbosch en 1818 et le resta jusqu'en 1836 avec une brève éclipse en 1823. Pour asseoir sa popularité, il disposait de deux atouts majeurs : la pompe à feu de sa fabrique qu'il mettait à la disposition des sapeurs locaux trop pauvres pour en acheter une ; la passerelle dite "De Balk" qui enjambait la Senne dans sa propriété offrait un raccourci aux habitants devant se rendre à Ruysbroeck.

Cette passerelle, contemporaine du moulin des Wittouck, lui appartenait et il se chargea volontiers de son entretien, du moins tant que durât son mayorat ... Cet entretien n'était d'ailleurs pas une sinécure car les crues de la Senne l'endommageaient régulièrement. Celle de 1839 demeura longtemps dans la mémoire des habitants et, afin que nul ne l'oublie, le niveau atteint, 3,77 mètres, fut marqué d'un trait sur le mur du moulin (28).

Georges-Louis Stevens mourut en 1859. Sa veuve lui survécut deux ans. Ainsi que MM. de Liagre père et fils, ils furent inhumés au cimetière de Drogenbosch. Aujourd'hui encore, on peut déchiffrer leur épitaphes sur le mur extérieur du transept occidental.

En 1862, le nouveau directeur de la papeterie eut à se défendre devant le gouverneur du Brabant de l'accusation de polluer la Senne (29). Qui était ce nouveau M. Stevens ? Sans doute Charles-François qui fut bourgmestre du lieu de 1857 à 1870 ? (31).

Jacques Lorthiois.

NOTES ET REFERENCES

- 1) Constant Theys, *Geschiedenis van Drogenbosch*, Brussel 1942, 143 pp. P. 122.
- 2) B.R. Cartes et plans S.III 6.228, Plan parcellaire de Drogenbosch avec mutations jusqu'en 1837, Ets. géographiques Ph. Vandermaelen et Atlas cadastral parcellaire de Belgique, par P.C. Popp, circa 1860.
- 3) A.G.R. Greffes scabinaux de Drogenbosch, n° 3.158 (1731-1764), f° 129-131 ; 134-136 ; 139-143 ; 147-149 ; 150-152 v. ; 171-173.
- 4) A.G.R. Notariat de Brabant, Notaire Pierre-Joseph Dupré n° 17.167/1 acte 14 du 28 vendémiaire au XIII avec renvoi à un acte du 26 mai 1751 du notaire De Hulder. Ce dernier document n'a pu être retrouvé.
- 5) Voir R.P. d'Uccle ; microfilms aux A.G.R. n° C.M. 83-87. Huit enfants naquirent de cette union entre 1746 et 1772.

- 6) Baron de Ryckman de Betz et Vicomte F. de Jonghe d'Ardoye, Armorial et biographies des chanceliers et conseillers de Brabant, tome IV, pp. 1184-1186.
- 7) A.G.R. Fd. Arenberg n° 8058/1, comptes de Drogenbosch. N.B. Le château n'existait plus depuis ± 1745.
- 8) L'avocat Meulenberg lui succéda le 7 décembre 1791 lorsqu'il devint conseiller de Brabant. A.G.R. Greffes scab. 3.160, f° 103.
- 9) Une commune de l'agglomération bruxelloise, Uccle. U.L.B. Inst. Solvay, Bxl. 1958, p. 123, note 55.
- 10) Selon ses biographes (cfr. note 6) le conseiller Wittouck aurait porté : "d'argent à trois niveaux de maçon de sable", blason dont l'origine n'est pas précisée. Peut-être s'agissait-il d'armes académiques composées à l'Alma mater en 1771 en vue de décorer sa peu d'âne.
- 11) A. Wauters, Histoire des environs de Bruxelles, Bruxelles 1855, tome I p. 110. Vers 1860, Guillaume-Félix Wittouck possédait encore 1 H.37 A.10 C. à Drogenbosch où le souvenir de cette famille est évoqué de manière très elliptique. Le nom de "Golden Hope", un "crac" de leur écurie a été attribué à une fraction de rue. Existe-t-il d'autres endroits où le turf ait été à ce point honoré ? Des descendants du conseiller Wittouck sont établis à Uccle. Ils occupent en bordure de l'avenue de Lorraine une remarquable propriété que le Roi Albert, encore prince héritier, aurait, paraît-il, été sur le point d'acheter.
- 12) C. Theys, op. cit. p. 63.
- 13) A.G.R. Greffes scab. 3.160, f° 156 v.
- 14) A.G.R. Administration centrale et supérieure de la Belgique, n° 591.
- 15) A.G.R. Papiers Bouteville, n° 139.
- 16) A.G.R. Ventes biens nationaux, affiche 341/12.
- 17) C. Theys, op.cit. p.101 décrit ainsi le moulin d'après un acte de 1794 "... den schoonen neuen graenmolen daer op de riviere gebouwt, hebbende drij raeders ende drij ceppele steenen ende alle de andere foor dese soo roerende als onroerende goederen wercken met het meuldershuys ende andere batimenten daer op staende ende alle syne voerdere toebehoerten ...".
- 18) C. Theys, op.cit. p. 76.
- 19) idem pp. 69-71.
- 20) idem pp. 60-61. L'Abbé Michel Davidts (1808 + 1875) fut curé de Drogenbosch de 1852 à 1875.
- 21) A.G.R. Cartes et plans manuscrits n° 4.624.
- 22) M. Martens, Introduction à l'étude des moulins à eau, in Folklore brabançon 1961, n° 149, pp. 33-36.
- 23) A. Goovaerts, Généalogie de la famille de Liagre, Anvers 1878, pp. 109 et suiv. J. Jacquart, Comment on écrit l'histoire d'une famille, ou la particule improvisée, in l'Intermédiaire des Généalogistes, 1948, n° 14, n° 14 p.209. Depuis le XVIIIème siècle, les Liagre portaient "contrepale d'azur et d'argent à la fasce d'azur au cor d'or lié de gueules".
- 24) A.V.B. Papiers du Duc d'Ursel, liasse 801/6.
- 25) B.R. Mss.II 3.307, vol. II f° 58-59.
- 26) Plan Popp, matrice cadastrale, circa 1860.
- 27) A.G.R. Cadastre n° 751, section B n° 4, 5, 6 (23 mai 1833).
- 28) C. Theys, op. cit. pp. 76, 80, 101.
- 29) Renseignement aimablement communiqué par Monsieur Naudin au cours de la visite des Papeteries Catala-Ondulium, le 18 septembre dernier.

EPITAPHES DE LA FAMILLE DE LIAGRE AU CIMETIERE DE DROGENBOSCH

Contre le mur extérieur du transept occidental de l'église numérotés
1, 2, 3 de gauche à droite :

- 1) Ici repose/D^{me}/Marie-Henriette-Ghislaine/DeLiagre/veuve de/Georges-Louis Stevens/décédée/à Saint-Josse-ten-Noode/le 24 janvier 1861/à l'âge de 80 ans/R.I.P.
- 2) A la mémoire/du meilleur/et du plus chéri des frères/par sa soeur/Ici repose/Charles-Joseph-Ghislain de Liagre/né à Bruxelles le 2è juillet 1779/décédé le 27 juin 1815/R.I.P.
- 3) A la mémoire/de feu Monsieur/Charles-Joseph De Liagre/décédé le 3 septembre 1834/à l'âge de 86 ans/et/de feu Monsieur/Georges-Louis Stevens/époux de Dame/Marie-Henriette-Ghislaine/De Liagre/décédé le 3 mai 1859/à l'âge de 86 ans/Que leurs âmes reposent en paix/R.I.P.

Contre le mur extérieur de la sacristie :

Zyn gedachtenis zal/Eeuwigh in zegening blyven/Alhier rust/Pieter-Frans Massy/geduren-de 53 jaren onderwyzer/in Droogenbosch en den 12/van Jesusmaand 1871 overleden. Zyne gedenkzuil door zyne/tallooze leerlingen opgericht/is hier binnen de kerk aan den/H.Nicolaus toegewyd/R.I.P.

COURT HISTORIQUE SUR LE VILLAGE DE DROGENBOS

Le village de Drogenbos s'allonge sur un coteau, au pied duquel la Senne serpente au milieu des prés qui s'étendent de Forest à Beersel et Lot. Ce coteau est tapissé par les opulentes futaies de la propriété Calmeyn, dont le parc comprend une grande étendue de terrains vallonnés, avec pièce d'eau. Le village est aisément accessible par la route construite en 1734, qui rejoint la chaussée d'Alsemberg, un peu au-delà du terminus du tram 55. On peut aussi atteindre Drogenbos en venant de Forest par une route d'accès partant du nouvel autoroute de Paris.

Drogenbos qui n'existe comme commune que depuis 1798 s'étend sur 248 hectares ; la hauteur limite étant de 54 mètres.

Le nom apparaît pour la première fois au 11ème siècle, dans une charte rédigée en latin ("Sicca Silva"). Aux environs de l'année 1100 est mentionnée l'existence d'une chapelle fondée par l'ermite Herman, lieu où s'assemblèrent des bois en vue de la culture.

Seigneurie

Le village fut pendant une très longue période du domaine de la famille Berthout de Malines et est cité en possession de Wouter IV Berthout en 1305, qui cède par testament une rente de 300 livres sur ses biens de Drogenbos à l'abbaye de Grand-Bigard. Le seigneur avait le droit d'installer un mayer, des échevins, un bailly et un greffier et possédait la collation de la chapelle.

En 1397, le seigneur est Henri de Marbais, époux de Catherine van Buyseghem. Ensuite, nous trouvons la seigneurie en possession de Marie Hertewijck, épouse en premières noces de Jean van Guttichoven, dit Van den Berghe, seigneur de Stevele et en secondes noces de Godefroid le Hauthomme, de Sombreffe. Jean van Guttichoven, fils de Jean susdit, hérite du bien, qui passe ensuite à André Douvrin, par achat de Thomas Hertewijck, fils de feu Jean. André Douvrin vend alors la seigneurie en 1548 à Adrien du Bois, natif de Bapaume en Artois, fils de Thomas, capitaine et garde du château de Bapaume et de Marguerite Boulant. Cette famille du Bois prétendait descendre légitimement de la maison de Fiennes, dont une branche était en possession de la seigneurie "du Bois" et en prenait le nom. Connue pendant plusieurs générations sous le nom de "du Bois", elle commença vers 1650 à ajouter à ce nom celui de "Fiennes".

Pierre Colins, dans son ouvrage "Histoire des choses les plus mémorables advenues en Europe de 1130 à notre siècle" édité en 1643, parle d'Adrien du Bois, seigneur de Drogenbos. A l'occasion, dit-il, d'une tentative faite à Innsbruck de s'emparer de la personne de l'Empereur, le Comte de Roeulx, dont Adrien était le valet de chambre, fit présent de ce dernier à l'Empereur, qui cherchait "un bon valet de chambre, loyal et qui ne sut ni lire, ni écrire".

En remerciements de ses services, Adrien du Bois fut anobli le 1er mai 1551 par lettres patentes délivrées à Augsbourg.

Un article sur les circonstances de cet anoblissement paraîtra sous la signature de M. J. Lorthiois, dans ce présent numéro.

Adrien du Bois avait épousé en premières noces Marguerite Moreau, citée dans le greffe scabinal de Boitsfort, le 27 juin 1550 ; en secondes noces Marguerite de la Forge, qui veuve, fonda le 7 février 1575, un anniversaire en l'église de Drogenbos ; elle ajouta un codicile le 19 octobre 1588.

Adrien testa une première fois le 21 octobre 1561. Dans ce testament, il laisse les meubles au dernier vivant, tandis que les biens passent à ses enfants Jean-Baptiste, Maximilien, Isabelle, Françoise et Barbe. L'aîné de ses fils, Jean-Baptiste, hérite de la seigneurie de Drogenbos et de la maison à l'opposite de l'hôtel de Ravensteyn à Bruxelles. Le second fils hérite de la cense de Moorseele à Sint Gertruijd-Pede, à charge de payer 6400 florins pour la dot de sa soeur Barbe et à ses autres soeurs une somme unique de 400 florins. Il jouira en outre d'une pension de 300 ducats venant d'Espagne. Sa fille Isabelle, épouse de Claude du Boeuf, gentilhomme de la maison de Madame la Duchesse de Parme, régente et gouvernante des Pays-Bas, reçoit une rente de 400 florins ; son autre fille Françoise aura 400 florins à son mariage, étant veuve de Louis Sigonez, écuyer contrôleur de l'Hôtel de la Reine ; enfin, sa fille Adrienne, en religion au Cloître de l'Abbaye de la Cambre à Bruxelles, reçoit 50 florins de rente à prendre sur la seigneurie de Drogenbos ; si elle décidait de quitter son état, elle recevrait 200 florins de rente (1).

Adrien du Bois, eut du second lit :

- 1) Jean-Baptiste, qui suit en I.
- 2) Isabelle, qui épousa en premières noces Claude de Boeuf, Seigneur de Bacquelrode, nommé Comte du Latran par Charles V le 25 août 1555 ; il était fils de N ... et de Claire Trévillars et en secondes noces un anglais, Thimoté Mouquet.
- 3) Barbe, épouse de Diego de Aldana, surintendant du Comté de Walhain en Brabant wallon.
- 4) Françoise, épouse de Louis de Sigonez, Contrôleur de l'Hôtel de la Reine et ensuite Conseiller à la Chambre des Comptes de Brabant. Elle épousa en secondes noces Roland de Boufflers, Seigneur de Manim et décéda à Bruxelles, vers 1597.
- 5) Rolande, Religieuse à l'Abbaye de la Cambre, à Bruxelles, en 1548.
- 6) Maximilien, Châtelain du Château de Louvain dès 1561, Seigneur de Moorseele, par relief du 12 décembre 1566. Il décéda sans alliance.

I. Jean-Baptiste du Bois, Gouverneur du Château de Weerde, le 6 janvier 1580 (2) ; Commissaire général des Monstres de Sa Majesté, relève Drogenbos le 21 avril 1568. Il fut créé Chevalier par lettres patentes du 28 mai 1587, après avoir été page, puis aide de chambre de Philippe II. Voici le texte de ses lettres :

-
- 1) Procès héraldiques, recueil n° 8 aux A.G.R. Bruxelles.
 - 2) Audience n° 1747 aux A.G.R. Bruxelles.

Philippe, par la grâce de Dieu, scavoir faisons, qu'ayant favorables considération aux bons, agréables et fidèles services, que notre aimez et féal Jean-Baptiste du Bois, sieur de Drogenbos et Mambre, aide de notre Chambre, nous a fait actuellement en la ditte qualité, l'espace de dix années et plus, avec grand soing, fidélité et assiduité, et dont nous avons bien bonne satisfaction, même que depuis retiré avec congé et licence en nos Pays d'en-Bas, il a continué à nous y faire autres bons services, tant en la charge de Gouverneur, capitaine et châtelain de notre ville et château de Weert, comme à toutes occasions en fait de guerre et autrement, qu'il a été employé par de là, signament à l'endroit de l'entreprise de notre ville d'Eyndhoven et autres occurences. Nous par ces causes aussi certioré par notre très cher et très aimé bon neveu, chevalier de notre Ordre, le Duc de Parme, de Plaisance, par Nous lieutenant et capitaine général de Nos Pays d'en-Bas et de Bourgogne, des devoirs et bon comportement en divers endroits, concernans notre service, prenant aussi égard au dits bons, agréables et fidèles services-longes, ci-devant rendus à feu de très haute mémoire, l'Empereur mon seigneur et Père, que Dieu absolve, par feu Adrien du Bois, son père, ayant servi et suivi sa Majesté Impériale en même état d'aide de Sa Chambre en tous ses voyages et entreprises, tant par mer que par terre, même que les dits Adrien du Bois et Thomas du Bois père d'icelui, de leur vivant écuyers, et ledit Thomas commis pour capitaine et garde de notre château de Bapaulme, auroient en leur temps été tenus et réputés pour gentilhommes de nom et armes et joui de tous privilèges de noblesse, selon qu'est apparu par certifications sur ce exhibées et que toujours auroient vécu et eux comporté noblement et vertueusement et afin davantage extimuler le dit Jean-Baptiste du Bois, à plus grande vertu désirant partant favorablement le traiter, honorer et élever, l'avons fait et créé chevalier, comme le faisons et créons par les présentes patentes, veuillant et entendant, etc... Donnée en Aranjuez, royaume de Castille, le 28e jour du mois de may, l'an de grâce 1587.

Jean-Baptiste du Bois testa le 7 juillet 1597 avec son épouse Dame Marie Ange de Lenge, dite de Berdle, dame de Mambre au Duché de Luxembourg, fille d'Hercule et de N. de Cobreville. Elle est veuve en 1602.

Il lègue à son fils aîné Jean Nicolas, la seigneurie de Drogenbos avec le moulin de Steen à Uccle, une maison et dépendances plus sept petites y tenantes sur l'Escalier des Juifs à Bruxelles et rue d'Angleterre ; la seigneurie de Mambre près d'Orchimont, à charge de payer à son frère Philippe 150 florins et à sa soeur Marie, cinquante florins. A son fils, Adolphe, il lègue le fief de Moorseele avec le livre censal à charge de payer à sa soeur Innocentia une rente de 250 florins ; à son troisième fils Alexandre, il lègue la cense dite "t Schoot" à Someren à charge de payer une rente de 50 florins à sa soeur Marie ; à sa fille Marie, la cense dite "Hof van Uijtwijck" à Nederweert ; à sa fille Charlotte, la maison et cense "Den Doncq" à Someren. Les héritiers susdits devront en outre acquitter une somme de 5000 "royals" à un hallebardier allemand appelé Jean Meyer, ou à ses héritiers, en remboursement d'un prêt consenti au testateur lors des dernières guerres, au cours du voyage entrepris en Espagne, au nom du Conseil des Etats de Sa Majesté. Fait en la maison du testateur à l'Escalier des Juifs à Bruxelles, en présence d'André Metz, président des échevins de Someren (3).

Il eut de son mariage les enfants suivants :

- 1/ Jean-Nicolas, qui suit sous II.
- 2) Henri, enfant naturel, légitimé en mai 1625.
- 3) Alexandre.
- 4) Adolphe, seigneur de Moorseele
- 5) Philippe, seigneur de Mambre.
- 6) Marie, épouse de René de Secler

- 7) Marguerite Innocence
- 8) Charlotte
- 9) François Thomas, décédé sans alliance en 1673.

II. Jean-Nicolas du Bois, seigneur de Drogenbos, Capitaine d'Infanterie et Gouverneur de Stevensweert, épousa successivement Lucrèce Biumo dite Corradini en 1610 ; Marie Cécile van Oncle et Jeanne Pynappel, fille de François, Receveur du Roi et de Dame Henriette Nuvien. Jean-Nicolas du Bois était également Seigneur de Bouhain et de Moorseele et possédait à Linkebeek une seigneurie où siégeaient les échevins de Drogenbos (1).

Le 9 novembre 1611, il vend à Wouter Lambrechts, époux de Piérine van Overstraeten, un héritage au "Bieshoek" touchant au Santbeek sous Drogenbos et un autre héritage près du "Grooten Coninck" (2). Le 22 février 1617 Agnès Jacops, fille de feu Henri et de Catherine de Riddere et épouse de Jean Spinay et ses cohéritiers vendent audit Jean-Nicolas, une cense et dépendances de cinq journaux à Drogenbos.

Le 6 janvier 1621, Maître Gilles de Bruyn, Commis de Monsieur Jean-Baptiste du Bois, Chevalier, déclare être redevable de la somme de 33 florins à Demoiselle Elisabeth Zegers, veuve de Jean de Moor.

Le 15 septembre 1628, Jean Accot, époux de Barbe de Riddere vend au seigneur Jean-Nicolas du Bois, époux de Dame Jeanne Pynappel, une prairie de six journaux à Drogenbos (3). Le 17 mai 1632, Nicolas cède à Henri Verheyleweghen, époux de Jeanne Pierson, un héritage de 15 verges dans la Herstrate à Drogenbos (4). Le 14 janvier 1642, il lève une somme de 300 florins à rente de Dame Madeleine Michault, veuve de Monsieur Jean Kesseleer, Chevalier, Seigneur de Marquette et de Pepingen ; rente qu'il hypothèque sur la cense de Moorseele (5).

Le 22 décembre de la même année, il fait son testament, déclarant être au lit et malade. Il révoque son testament passé le 19 mars 1641 par devant le Notaire Lucas Vinnen ; laisse le soin de son enterrement à son épouse Dame Jeanne Pynappel, et de la même façon que sa grand-mère Dame Marguerite de la Forge le déclara par testament du 19 octobre 1588. Il laisse une rente de huit florins sur un "bempt" près du Meulensteen appelé "Molenbempt" sous Uccle, pour un anniversaire ; laisse au marguillier de Drogenbos un "bempt" d'un tiers de bonnier à Forest. A son fils aîné, Jean-Alexandre, il lègue la seigneurie de Drogenbos avec haute, moyenne et basse justice, terres, prés, bois, cens, pêche sur la Senne, les moulins à eau, etc... avec la grande maison et la ferme ; la maison à l'escalier des Juifs à Bruxelles, la seigneurie de "Hof te Steene" avec la ferme, les étangs, bois, terres, prés, pêche et cens avec la collation de la chapelle de Notre-Dame à Calevoet sous Uccle, acheté en 1615. A son second fils dénommé Thomas, la seigneurie de Moorseele avec cens, "vierden schoof", dixièmes, prés, terres, bois, maisons et dépendances. A son troisième fils, Guillaume, les seigneuries de Mambre, Bohan, Hamestines, Bande et Bois-Chain au Luxembourg, avec haute, moyenne et basse justice, terres, prés, bois, etc... venant d'Alexandre et de Demoiselle Marguerite du Bois, ses frère et soeur (6).

Jean-Nicolas du Bois décéda le 3 janvier 1643.

-
- 1) Greffes Scabinaux de Bruxelles, registre n° 3152 aux A.G.R.
 - 2) Greffes Scabinaux de Bruxelles, registre n° 3152 aux A.G.R.
 - 3) Greffes Scabinaux de Bruxelles, registre n° 3153 aux A.G.R.
 - 5) Archives de l'auteur.
 - 6) Notariat Général du Brabant, registre n° 1789/2 aux A.G.R.

Nous traiterons spécialement dans le cadre de Drogenbos la descendance
ils aîné de Jean-Nicolas, qui suit sous III.

III. Jean-Alexandre Godefroid, Seigneur de Drogenbos, Steene, etc...

épousa :

- 1) Charlotte Zanches, décédée en 1672
- 2) en 1674, Dame Barbe d'Alvarado y Bracamonte, fille de Don Grégoire, Maître de camp de Cavalerie espagnole et Colonel, fils de Don Juan et de Dame Charlotte Hoffmann. Elle décéda le 15 août 1677.
- 3) sa servante Madeleine.

Jean-Alexandre avait relevé Drogenbos, le 27 juin 1643, par devant la Cour de Duffel (1) et trépassa le 31 août 1689.

Il eut du premier et second lits:

- 1) Thomas François, qui suit sous IV.
- 2) Jeanne Josephe, née à Drogenbos, le 17 octobre 1664.
- 3) Jean Alexandre, né à Drogenbos le 16 février 1668 ; cité le 25 février 1690 avec ses frères Thomas. François et Joseph (2). Le 26 juillet 1698, résidant à Bohan au pays de Luxembourg, il déclare que suite à la remontrance lui faite par ses frères et soeur, il oblige envers le seigneur Thomas-François du Bois, seigneur de Drogenbos, époux de Dame Barbe Caproens, son moulin de "ten steene" à Uccle et sa part dans la seigneurie de Drogenbos, afin que ces derniers puissent lever une somme de 1600 florins du seigneur Théodore-Henry Loyens, secrétaire du Conseil Souverain de Brabant, époux de Dame Marie de Wager (3). Le 7 mai 1681, il avait vendu au seigneur Guillaume van Rijk, marchand à Bruxelles, une petite rue appelée "Beijghaertstraetken" sous Drogenbos pour une somme de 100 florins du Rhin (4).
- 4) Charles Jean-Baptiste, né à Drogenbos, le 15 avril 1669.
- 5) Joseph Hyacinthe, né à Drogenbos, le 1er mars 1671 ; Lieutenant au régiment du Comte de Dona, qui le 17 septembre 1697 cède à son frère Thomas-François, âgé de 34 ans, sa part dans les biens de leurs parents en Brabant, pour une somme de 1500 florins (5). Il devint plus tard major au service de Hollande.
- 6) Marie Pétroneille, née à Drogenbos, le 29 mai 1681.
- 7) Henri Joseph, né à Drogenbos, le 16 mai 1682.

IV. Thomas-François du Bois, qui rend à bail le 24 septembre 1697 à Godefroid de Mol, une maison et un tiers de bonnier de terre à la Herstraete à Drogenbos (6). Le 11 mars de l'année suivante, il rend à bail à Jean Anneet une maison appelée "St Bourgat", d'une superficie de six journaux, touchant au château de Drogenbos (7). Le 9 août suivant, avec son épouse Dame Barbe Jeanne Caproens, il reçoit de Dame Danielle-Marie de Maeger, épouse de Monsieur Henri Théodore Lovens, secrétaire ordinaire de Sa Majesté au Conseil de Brabant, une somme de 1600 florins à charge d'une rente de 80 florins. Il donne en gage la seigneurie de Drogenbos, avec mayeur, échevins et greffier, la collation de la chapelle, des cens divers, la pêche sur la Senne depuis Loth jusqu'à Bygaerden et un livre censal renouvelé en 1524, le tout suivant relief fait au décès de son père Alexandre qui l'avait reçu de son père Jean-Nicolas du Bois par testament du 22 décembre 1642 pardevant le notaire J. de Witte et relevé le 25 février 1690 ; un moulin à bled nommé "ten Steen" à Uccle, un verger de 5 journaux à Drogenbos, un bonnier de terre touchant au château, un bonnier de terre enclos, un autre verger d'un demi bonnier, le bien dit "Cauwken" de dix bonniers, six journaux de bois, une prairie d'un demi bonnier, et une prairie de trois bonniers nommée "Ploeggat" (8)

1) Chambre des Comptes, registre n° 1155 folio 239 aux A.G.R.

2) Notariat Général du Brabant, registre n° 2186 aux A.G.R.

3) Archives de l'auteur.

4) Greffes Scabinaux de Bruxelles, registre n° 3154 aux A.G.R.

5) Greffes Scabinaux de Bruxelles, registre n° 3155 aux A.G.R.

En 1686, avait eu lieu le recensement de la seigneurie qui comprenait alors en terres : 35 bonniers ; en prés 139 bonniers ; en "bempt" 37 bonniers et en bois quatre bonniers. Il y avait 32 maisons et cinq cabarets et auberges. Le desservant de la paroisse ne possédait pas d'habitation, ni de cure, habitant Uccle (1). Le 8 février 1701, Thomas du Bois rend à bail pour 9 ans au Sr Melchior Teniers, mayeur de Drogenbos, une maison et dépendances au lieu dit "Hanken" en ce village (2).

Thomas eut de son épouse Barbe Jeanne Caproens :

- 1) Jean Alexandre, né à Drogenbos, le 3 août 1686.
- 2) Philippe Jacques, né à Drogenbos, le 4 septembre 1692.
- 3) Thomas, né à Drogenbos, le 8 mars 1693.
- 4) Philippine, Jeanne, née à Drogenbos, le 23 août 1698.
- 5) Thomas Joseph, né à Drogenbos, le 10 août 1701 ; ce fut lui qui vendit la seigneurie à Dame Marie Henriette de Caretto y Grana, veuve de Philippe Charles François d'Arenberg. Elle décéda le 22 février 1744.
- 6) Anne Claire Josephe, née à Drogenbos, le 1er août 1703.

Nous terminerons ici la filiation "du Bois", dont la suite peut être trouvée dans l'Annuaire de la Noblesse Belge, anno 1882.

Drogenbos passa ensuite à Marie Anne d'Arenberg, épouse de François Eglon de la Tour d'Auvergne, décéd à Douai en 1710. Cette famille conserva le village jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Les seigneurs de Drogenbos avaient le droit de warande et de pêche sur la Senne, de Lot à Grand-Bigard. Ces droits furent rappelés en une ordonnance de Jean Alexandre du Bois en 1662.

Le château seigneurial est signalé comme situé à côté du cimetière dès 1450 et fut classé comme monument historique en septembre 1914. Il fut entièrement restauré en 1969 par les soins de l'administration communale, qui y consacra une somme de 13 millions. Cet ensemble historique devenu maison communale fut inauguré le 20 septembre 1969.

D'autre part, le château du bourgmestre actuel, Monsieur Calmeyn, date de 1860 et fut érigé par Monsieur Rey sous la direction de l'architecte Jean-Pierre Cluysenaer. Il fut bâti sur les fondations d'un bâtiment érigé en 1720 par la veuve d'Arenberg, dont les héritiers firent démolir la plus grosse partie de la demeure après son trépas en 1744.

La paroisse

L'existence d'une chapelle est signalée dès 1110. Elle dépendit jusqu'en 1798 de la paroisse d'Uccle. En 1786, les biens de la chapelle comprenait une maison, jardin et verger de trois journaux, et une autre prise à bail pour 29 ans, diverses terres à rente, et des cens, le tout valant 202 florins 7 sols.

La chapelle était placée sous le vocable de St Nicolas. le 6 décembre de chaque année, le curé d'Uccle y venait célébrer la grand-messe avec procession dans le parc du château.

Les baptêmes, mariages et enterrements devaient se faire à Uccle, aussi les échevins demandèrent en 1763 que la chapelle fût érigée en église paroissiale, le nombre de communicants dépassant les 300. Malheureusement, les paroissiens

n'eurent pas gain de cause ... et durent attendre le 28 septembre 1825, date à laquelle Drogenbos fut érigé en paroisse séparée.

L'église actuelle d'après les recherches faites en 1931 par Thibaut de Maizières, date du 14^e siècle. L'édifice comprend une tour centrale accolée aux deux parties du chœur. La croix qui se trouve dans le chœur provient de la chapelle du château de Beersel. Divers travaux d'aménagement eurent lieu en 1810, 1876 et 1886. La sacristie fut construite en 1844, suivant le plan de l'architecte louvaniste Briffaerts. En 1696, fut refait le pavement de l'église ; ce dernier fut renouvelé en 1844 avec de la pierre de Basècles. Deux pierres tombales anciennes sont scellées dans le pavement. Nous en donnons ci-après le texte :

ICI GIST NOBLE DAME MARGUERITE DE
SACOVESFEE EN SON VIVANT EPOUSE DU Sr
FRANCESCO CORRADIN EN SON VIVANT DU
CONSEIL DE GUERRE DE S.M. GOUVERNEUR
DE NOTRE DAME DE HAL CAP. DE LANCES
ARQUEBUSIERS ET INFANTERIE ET APRES
DE LA VILLE ET CASTEAU DE WEERT LA
QUELLE TRESPASSA LE 1^{er} DEBRUARI 1621
PRIE DIEU POUR LES AMES.

ICI EST ENTERRENOBLE DAME DOUSSET MONTENS
EN SON VIVANT FEMME DE Sr JOAN CONRADIN DU
CONSEIL DE GERRE DE S.M. CAPITAINE ET
SERJANT MAJOR DE LA VILLE ET GENS DE GERRE
DE BREDLA LAQUELLE TRESPASSA LE 26 D'AOUST
1638. PRIE DIEU POUR LES AMES.

CI GIST HAULTE ET PUISSANTE DAME MARIE
DUBOIS EN SON VIVANT FEMME EPOUSE DE
HAULT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE RENE
DE CERCLARES COMPTE DE HORNES ET CHEVALIER
DE L'ORDRE DU ROI TRES CRETIEU CONSEILLE
EN SES CONSEILS D'ETAT ET GENTILHOMME DE
SA CHAMBRE LAQUELLE DESCEDA LE PREMIER
DE MARS 1624 AYANT RENDU VIVANTE ASSURE
TESMOIGNAGE PAR LA FERMETE DE SA FOY ET
ENFIN PAR LA DOUCEUR DE SA MORT QU'ELLE
EST JOUISSANTE DE HAUT AUS CIEUS D'UNE
COURONNE DE GLOIRE ETERNELLE.
PRIONS TOUS CE GRAND DIEU POUR SON AME
ET DISONS AINSY SOIT IL.

Vers 1770, l'église hérita de celle d'Alseberg d'un lot de petits groupes en pierre de taille. En 1898, l'électricité fut placée dans l'édifice, cette installation fut renouvelée en 1938.

L'ancien cimetière autour de l'église était planté d'arbres fruitiers, dont l'existence est signalée dès 1615. Une partie du terrain du cimetière fut cédée en 1720 au Duc d'Arenberg pour l'agrandissement du parc de son château.

Les chapelains

1614 - Daniel Tijcke.
 1626 - Adam Pontiani.
 1627 - Nicolas Nenneville.
 1628 - Huibrecht Fabri.
 1628 - Huibrecht Chapeauville.
 1629-32 - Antoine Wijnants
 1640-41 - Guillaume Wickmans.
 1643-50 - Guillaume Fabri.
 1652- Jacobs
 1671 - Thomas van den Kerckoven.
 1677 - Marc Antoine Provincial
 1679 - Casseur.
 1681-83 - Bouvier.
 1689-91 - Jean de Fresne.
 1698-1705 - François Thomas
 1705 - Roger van Streeck.
 1708 - Alexandre van der Haegen.
 1711 - Smissaert.
 1712 - de Fren.
 1713-14 - Charles Van Meerbeek.
 1721 - Raphael van Ceulen.
 1726 - E. de Castro.
 1733 - Scaillet.
 1738-40 - Nicolas
 1742 - N. Strotzy.
 1756 - Eg. Sterckx.

Les curés

Avant l'érection de la paroisse en 1825, le curé d'Uccle était en même temps celui de Drogenbos. Nous renvoyons les lecteurs à la partie religieuse de l'ouvrage "Quelques jalons de l'histoire d'Uccle", partie traitée par Mademoiselle Y. Lados van der Mersch.

1825 à 28 - Jean Lockhorst.
 1828 à 38 - Philippe Coomans.
 1838 à 49 - Joseph Janssens.
 1849 à 52 - Pierre Sollie.
 1852 à 75 - Michel Davidts.
 1875 à 1901 - Robert François De Becker.
 1901 à 1923 - Herman Verdonck.
 3 mars 1923 au 26 septembre - Jules Petit.
 26 septembre 1923 au Auguste De Bremacker.

Les vicaires

1885 à 1892 - Jean Van Elsen.
 1892 - Edouard Claesen
 1892 à 1894 - Pierre Truyts
 1894 à 1895 - François Draulans
 1895 à 1896 - Jacques De Hondt
 1896 à 1898 - François Segers
 1898 à 1901 - Joseph Simons

1912 à 1915 - Louis Wens.
 1915 à 1934 - Emmanuel Van Volsem
 1934 à - François Van Genechten.

Population

1435 - 50 maisons - 200 habitants.
 1496 - 12 maisons et 60 habitants.
 1525 - 37 maisons et 140 habitants.
 1630 - 18 maisons et 68 habitants.
 1686 - 24 maisons et 124 habitants.
 1737 - 38 maisons et 235 habitants.
 1786 - 433 habitants.
 1831 - 546 habitants
 1837 - 470 habitants
 1846 - 592 habitants
 1896 - 204 maisons et 1102 habitants.
 1925 - 2000 habitants.
 1935 - 3322 habitants.
 1942 - 4000 habitants
 1969 - 4800 habitants.

Enseignement

Comme dans beaucoup de paroisses rurales, l'enseignement était d'habitude donné par le curé. A Drogenbos, on trouve mention d'un certain Jean van den Putte, en 1711, qui est condamné à une amende pour avoir tenu une école sans la permission du seigneur.

Ce dernier nomma Jean-Baptiste De Vadder. En 1724, on trouve comme maître d'école Roger Van Haelen et en 1729 Charles Caudron. Après lui, est mentionné Seger van Antwerpen, qui exerçait également les fonctions de bedeau. De 1741 à 1743, on trouve A. De Ruydts et en 1766, Henri De Ruydts. En 1812, est mentionné Pierre François Mssy, natif d'Arendonk, qui exerça pendant 53 ans et décéda le 12 juin 1871. Son successeur fut François-Joseph Heijlemans de Grand-Bigard, à qui succéda en 1874 l'écrivain et folkloriste Isidore Teirlinck. Ensuite, exercèrent à Drogenbos un nommé Bex, Gustave Van Damme, Léopold de Cooman, à qui succéda en 1884 Eugène Failon qui, en 1900, céda la place à Pierre Jacobs. A ce dernier, succéda Jean Rumold Eugène Blavier, Edgard Haccuria, François Van Haelen, Charles Léopold Coudron et Charles Lamarche.

L'échevinage

Les mayeurs

1496 - Golive Lijssen.
 1534 à 1542 - Henti de Kegele.
 1562 à 1564 - François Van den Bossche.
 1593 - Jean Bruneels.
 1616 à 1622 - Daniel Van der Kelen.
 1628 - Jean Weemaels.
 1638 - Mathieu de Vleeschoudere.
 1651 - Martin Van Wayenberge.
 1652 - Jean Breeckmans.
 1661 - Charles Havet.
 1662 - Henri de Francq.
 1663 - Jean Clerens.

- 1664 - Pierre Hauwaert.
- 1664 - Guillaume Claes.
- 1665 - Nicolas Crokaert.
- 1666 - Jean Bruneels.
- 1672 - J. Van Kerckoven.
- 1673 - Marc de Ghijst.
- 1691 - Gilles van der Vinnen.
- 1693 - François Wauters.
- 1696 - David Teniers.
- 1698 - Melchior Teniers.
- 1702 - Adrien Claessens.
- 1708 - Henri François Donck.
- 1722 - Bauduin van der Meijnsbrugghe.
- 1734 - François Lanné, drossard de Carloo, mayeur de Forest et greffier de Ruisbroeck.
- 1757 - Jean Baptiste Lanné.
- 1764 - Charles Louis Delcor, géomètre et mayeur de Grand-Bigard.
- 1775 - Jean-Baptiste Lanné.
- 1784 - Simon Joseph Giblet, notaire à Beersel.
- 1798 - Louis Victor Dammeville.
- 1818 à 1836 - Georges Louis Stevens, fabricant de papiers et receveur des contributions à Bruxelles.
- 1836 - André Loix
- 1839 - Jacques Bergmans.
- 1843 - Charles Louis De Puysseleer, fabricant de cierges et marchand de fer.
- 1857 - Charles François Stevens.
- 1870 à 1874 - Joseph Loix.
- 1874 à 1884 - Jean Baptiste Van Haelen.
- 1885 à 1888 - ... Van Breetwater.
- 1888 à 1897 - ... Huberty.
- 1898 à 1908 - Jean Baptiste Van Haelen.
- 1908 à 1910 - Egide Coosemans.
- 1911 à 1921 - Jean Baptiste Van Haelen.
- 1921 à 1931 - Pierre Calmeyn.
- 1931 à 1946 - Emile Van Leeuw.
- 1946 - Baron J. Calmeyn.

Les échevins

Nous renvoyons à l'ouvrage de C. Theijs pour la liste des échevins sous l'ancien régime.

Les greffiers

- 1603 - J. Bruneels.
- 1606 - Jean Baptiste Minne.
- 1606 à 1624 - Jean De Bruijn.
- 1628 - Jean de Witte.
- 1633 - ... Heuze.
- 1652 à 1656 - Job de Witte.
- 1659 - J.D. Mostinckx.
- 1667 - Charles Havet.
- 1686 - Jean Alexandre Havet, notaire.

- 1672 - C. Van den Kerckhove.
- 1689 - Jean-Baptiste Minnens.
- 1695 - Pierre de Vadder.
- 1699 - ... Dingemans.
- 1700 à 1707 - Guillaume de Vaddere.
- 1711 - Charles Delcor.
- 1763 - M.P. Delcor.
- 1780 - J.J. Cattoir.

Les baillis

- 1638 - Jean de Smet
- 1666 - André Anneet.
- 1680 - Jacques Van Haelen.
- 1690 - Jean De Gheijnst
- 1691 - André Van Itterbeek.
- 1710 - François Crokaert.
- 1711 - Jean La Branche.
- 1715 - Baude van den Bosch.
- 1727 - Jacques Scholiers.
- 1735 - Gilles de Ridder.
- 1757 - Jacques Heijmans.
- 1760 - Gilles de Ridder.
- 1780 - François de Busscher.
- 1793 - Henri Caudron.

Brasseries

Dans toute la région de la vallée de la Senne, on trouvait sous l'ancien régime, de multiples brasseries. Pour Drogenbos, on en signale l'existence dès 1537. La dernière en date, bien que située en partie sous Beersel, était celle des Van Haelen, au hameau de Calevoet. Elle fut désaffectée vers 1950 et les bâtiments démolis en septembre 1971.

Auberges

La plus ancienne est celle dite "De Koning", citée dans un acte de 1540 et était tenue par Lucas de Kegele, fils d'Henri. Elle était située en la rue allant de Drogenbos à Calevoet et n'est plus citée après 1666.

En 1622, apparaît l'auberge des Trois Rois, près du Zandbeek. En 1685, cette auberge est tenue par Gilles de Greef, époux d'Elisabeth Heijmans et en 1703, par Sébastien Van Eijck, époux de Jeanne Marchant. Une autre auberge très connue était située près du Mastellebrug (pont démoli lors de la création de l'autoroute de Paris, en 1970). Elle portait comme nom "De Drije Mastellen". En 1722, on signale l'existence de l'auberge "Den Willecom", près de la chapelle de Notre-Dame à Calevoet. Sur la chaussée d'Alseberg, au hameau de Calevoet, se trouvait en 1793, l'auberge "Den Bisschop". Toutes les auberges existantes ne savent pas être citées ici, mais une exception sera faite pour La Lampe, qui se trouvait près de la cense du même nom, détruite également l'année dernière, lors des travaux de l'autoroute.

Biographie

- Court historique sur Drogenbos, par H. de Pinchart, Uccle, 1969.
- Geschiedenis van Drogenbosch, par C. Theijs. Bruxelles, 1942.
- Les Dubois, seigneur de Drogenbos, par H. de Pinchart, Bruxelles, novembre 1967.
- Greffe scabinal de Drogenbos, aux Archives du Royaume à Bruxelles.

H. de Pinchart.

LA CUVE BAPTISMALE DE DROGENBOSCH ET SON DECOR HERALDIQUE

Peu d'auteurs (1) ont eu l'attention attirée par la cuve baptismale de Drogenbosch et son décor héraldique. Celui-ci se compose de deux blasons reliés par une inscription en caractères gothiques complétée par la date : MDLVIII (1558).

C'est donc à l'époque où mourut Charles-Quint qu'Adrien du Bois, seigneur de Droogenbosch a fait ériger ce gracieux monument, ainsi qu'en témoignent texte et écussons lesquels sont ceux du donateur et de sa seconde épouse.

En approchant des fonts, c'est le blason d'Adrien du Bois qu'on aperçoit en premier lieu (A). Sa forme très élégante, d'inspiration allemande, quoique peu répandue dans la région bruxelloise était fort à la mode au XVI^{ème} siècle. Celui de l'épouse, situé à l'inverse, a la forme du losange propre au blason féminin de ce temps. Il est parti à dextre aux couleurs d'Adrien du Bois, à senestre à celles de damoiselle Marguerite de la Forge (2), sa seconde femme, qui portait de gueules à trois trèfles d'or.

Une polychromie moderne a quelque peu modifié l'aspect de ce décor héraldique, dont la description nous est connue par une copie des lettres patentes certifiées conformes aux originales par le roi d'armes de Grez, en 1751, et dont voici le texte (3) : "Ecartelé, au 1 et 4 d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules à la bordure du même avec une note d'azur ; au 2 d'azur à une croix d'or ayant au milieu un sautoir de gueules et en chacun quartier d'icelle croix cinq croisettes d'or recroisetées ; au 3 de sinople à une fasce d'argent et par-dessus cinq sautoirs de gueules et sur le chef trois croissants d'or avec les pointes en haut et sur l'écusson au-dessus le premier quartier un chef d'or au demi-aigle à deux têtes de sable" (4).

En confrontant ce texte au blason de la cuve baptismale, on remarquera d'emblée que les croisettes ont été noyées dans la teinture recouvrant le second franc-quartier. Maladresse regrettable sans doute mais fortuite. Une autre altération, est l'effacement de la "note d'azur" qui fit couler tant d'encre et sur laquelle nous reviendrons.

Adrien du Bois, premier de sa lignée connue plus tard et abusivement sous le nom de "du Bois de Fiennes", n'était qu'un "pauvre garçon originaire de Bapaume", en Picardie (act. Pas-de-Calais) que la fortune vint récompenser de son ignorance et de sa bonne humeur (5).

Il était valet de chambre d'Adrien de Croy (+ 1553), premier comte de Roeulx "lequel estoit tant satisfait de sa fidélité et bonne humeur, qu'étant présent au propos que l'Empereur disoit qu'il est bien désiré d'avoir un valet de chambre bon et loyal et qu'il de sût ni lire ni écrire, le compte lui fit offre du sien l'assurant qu'il ne savoit ni lire ni écrire" (6).

La conversation qui décida de l'avenir d'Adrien du Bois se déroula-t-elle durant les cérémonies du couronnement, c'est-à-dire en 1530, date de l'érection du Roeulx en comté au profit d'Adrien de Croy ? Les lettres patentes semblent confirmer cette hypothèse non sans l'habituelle exagération (7).

Dès lors, et pendant plus de vingt ans, Adrien du Bois allait servir Charles-Quint tout en veillant à conserver intact son analphabétisme. Cette fidélité et cette constance méritaient récompense. Grâce aux petits présents accumulés, il put acheter aux Douvrin (8) la terre de Droogenbosch dont il fit relief le 24 octobre 1548 devant la Cour féodale du Pays de Malines, dont relevait cet ancien fief des Berthout. Pour l'aider à tenir son rang, il obtint des lettres de noblesse le 1 mai 1551 (9). Les armoiries octroyées à cette occasion sont celles reproduites ci-dessus.

Le "chef de l'Empire" qui en était une caractéristique était une marque de faveur que la postérité des bénéficiaires mettait d'ordinaire grand soin de conserver (10). La descendance d'Adrien du Bois, dans sa rage de s'intégrer dans la généalogie des Fiennes, s'en débarrassa ne gardant dans armes de 1551 que l'aillement indispensable à sa chimère.

Un an après son anoblissement, Adrien du Bois participa au printemps de 1552 à l'équipée d'Innsbruck qui fut, sans conteste, le grand moment de sa vie. Charles-Quint qui séjournait dans cette ville depuis plusieurs mois y fut surpris par les hostilités ouvertes à la fois par le Roi de France et l'Electeur de Saxe, son allié. Pour échapper à un coup de main de ce dernier et ne disposait que de faibles troupes, Charles-Quint n'eut d'autre ressource que de quitter subrepticement la ville, faisant sortir par un autre côté et en grand arroi une litière bien close dans laquelle Adrien du Bois avait pris sa place. Ce stratagème réussit à duper l'adversaire et permit à l'Empereur de se mettre en sûreté en Carinthie. Ce fut sans doute l'unique fois où, sortant des coulisses, Adrien du Bois put jouer sur la scène de l'Histoire un rôle bref mais capital (11).

Ces lettres patentes avaient été données à Augsbourg, car en bon serviteur, Adrien du Bois voyageait autant que son maître. Il s'était d'ailleurs à ce point identifié à ses fonctions qu'à la Cour en l'appelait plus qu'Adrien de la Chambre, sobriquet qui fut à deux doigts de remplacer son patronyme.

Cet épisode vaudevillesque lui valut les clefs du château de Louvain. Trois ans plus tard, en 1555, Charles-Quint abdiquait et partit pour l'Espagne. Adrien du Bois l'accompagnait-il ? On l'ignore. Quoi qu'il en soit, il devait être dans "ses terres" en 1558 à en juger par les fonts et le vitrail, aujourd'hui disparus, qu'il offrit à l'église de Droogenbosch cette année-là, peut-être grâce au produit d'un legs particulier à lui fait par son ancien maître.

On pourra trouver ailleurs des détails sur sa famille (12). Nous n'en parlerons donc pas. Soucieux de sa réputation jusqu'à son dernier jour, il signa d'une croix son testament le 31 janvier 1565 et mourut dans l'année (13). Après des funérailles célébrées à Saint-Jacques sur Coudenberg, il fut vraisemblablement inhumé à Droogenbosch, car dans ces deux églises on a pu voir longtemps son blason funéraire (14).

Ce blason funéraire devrait être étudié, car il pourrait nous éclairer sur les origines controversées d'Adrien du Bois. Au centre du panneau figure le blason écartelé de 1551 avec ses ornements extérieurs : heaume, bourrelet, vol banneret et cimier, tandis qu'aux angles sont peints quatre écussons pareils aux francs-quartiers du blason central et disposés dans le même ordre (B).

Deux écussons, identiques d'ailleurs, sont identifiés. Celui portant le numéro 3 est accompagné de la mention "Berelles" sur la pierre tombale de Marie du Bois (+ 1624), ainsi que sur l'obit d'Angèle de Lenge (+ 1608) autrefois dans l'église de Droogenbosch (15). Cette dernière fut l'épouse de Jean-Baptiste du Bois, fils aîné d'Adrien et lui apporta Membre et d'autres fiefs luxembourgeois. Les Lenge (16), sans doute apparentés aux Berelles adjoignirent ce nom au leur et en usèrent souvent simultanément arborant de même les deux blasons. Sur la base de ce qui précède, on peut se risquer à tracer le crayon généalogique suivant :

..... du Bois X	 Berelles X	du Bois
..... du Bois	 Berelles	
Adrien du Bois		

qui établirait que la mère d'Adrien du Bois fut une Berelles, ce qui toutefois reste à prouver.

Ceci dit du 3ème franc-quartier, venons-en aux numéros 1 et 4 qui reproduiraient les armes du Bois antérieures à 1551. En les débarrassant de cette encombrante "note d'azur", on arrive à les rendre pareilles à celles d'une branche de la maison de Fiennes (17). Ce qui n'avait été peut-être qu'un jeu de société allait devenir la préoccupation majeure de nos du Bois durant plusieurs générations.

La maison de Fiennes, grande lignée féodale, avait enfanté une branche qui fut pourvue de la seigneurie du Bois. Ses membres qui se paraient volontiers du nom de ce fief furent surnommés "du Bois de Fiennes" et non "de Fiennes du Bois" ce qui eut été pourtant plus logique. Dans le courant du XVIème siècle, certains d'entre eux, tirant prétexte de l'extinction de la branche principale de la famille, reprirent leur nom d'origine, ce qui engendra une première confusion.

Jusqu'en 1643, les du Bois (de Droogenbosch) avaient été satisfaits de leur état. Les générations suivantes visèrent plus haut. Jean-Alexandre du Bois (+ 1689), quatrième seigneur de Droogenbosch de sa lignée fit ensevelir son père (+ 1643) sous un nom usurpé. Personne n'ayant relevé cette incongruité, il rendit ses armes pareilles à celles des anciens du Bois de Fiennes, grâce à un élagage adroit et arbitraire (18). Après avoir été l'époux de Jeanne Sanchez de Renteria et de Barbe d'Alveredo y Bracamonte, ce même gentilhomme si soucieux d'accroître le degré de noblesse de son sang bleu se consola de ses veuvages dans les bras d'une chambrière, disent les uns, d'une vachère, disent les autres, qu'il épousa ensuite légitimant ainsi le onzième ou le douzième de ses treize enfants (19).

Les authentiques du Bois de Fiennes résidaient en France et nos du Bois aux Pays-Bas (20). Les guerres incessantes entre leurs suzerains respectifs assurèrent le succès de l'opération qui eut été total sans l'intervention tardive, mais opportune de Josse-Ignace Liser, seigneur de Stalle et roi d'armes du Pays de Malines (21).

M. de Stalle chercha noise aux du Bois les accusant d'avoir usurpé le nom de Fiennes et d'avoir falsifié leurs armoiries. De nombreux documents relatifs à ce conflit sont conservés et les constatations découlant de leur examen tournent à l'avantage du roi d'armes nonobstant les témoignages favorables rassemblés par les du Bois. Ceux-ci, établis à Malines, contestèrent la compétence de leur adversaire. Droogenbosch à l'époque (1740) ne leur appartenait plus. Ils contre-attaquèrent aussi sur le fond produisant des témoins de qualité, tel Bernard-

Henri de Varick "issu des vicomtes de Bruxelles" et chanoine gradué noble de la cathédrale de Namur, petit-fils d'Eléonore du Bois de Fiennes de Renauville.

Cet ecclésiastique, ayant entendu parler des du Bois, alors seigneurs de Droogenbosch, s'était enquis d'eux auprès des gentilshommes du voisinage qui tous lui avaient affirmé qu'ils étaient d'authentiques du Bois de Fiennes. Dans sa déclaration du 15 mars 1741, le chanoine ajoutait qu'il avait connu "celui qui fut major de cavalerie dans le régiment Westerloo, homme très respectable et nommé partout descendant des véritables du Bois de Fiennes" (22). Même son de cloche chez le prince de Gavre, les comtes de Duras, de Lalaing et de Lannoy, dont les du Bois obtinrent une déclaration commune datée du 14 décembre 1740.

Malgré toute l'ardeur qu'il mit à poursuivre cette affaire, il ne semble pas que le roi d'armes ait savouré la joie du triomphe. Tout laisse croire, au contraire, qu'on s'enlisa dans le maquis de la procédure et qu'on s'égara dans le labyrinthe des juridictions.

La révolution mit fin à cette querelle d'Ancien régime, en supprimant notamment les rois d'armes. Elle raccourcit aussi, mais à rebours, le nom litigieux et ce sont des ci-devant du Bois devenus enfin "de Fiennes" qui franchirent le seuil du XIX^{ème} siècle ! L'un d'eux, Jean-Désiré de Fiennes (23) (1797 + 1879), dont Thomas-François du Bois, seigneur de Droogenbosch (+ 1709) fut le trisaïeul, peintre paysagiste et bourgmestre d'Anderlecht, donna "son" nom à une rue qui demeure la meilleure manière d'en assurer la pérennité.

Jacques Lorthiois.

Notes et références

- 1) Comte J. de Borchgrave d'Altena, Notes pour servir à l'inventaire des oeuvres d'Art du Brabant, arrondissement de Bruxelles, Bxl. 1947. Rubrique Droogenbosch, p. 87. L'auteur mentionne la date 1608 au lieu de 1558.
- 2) dite aussi van der Smissen. Au sujet de la famille du Bois, voir : Annuaire de la Noblesse belge, année 1882, pp. 107 à 124 ; Baron J.S. de Herckenrode, Nobiliaire des Pays-Bas, par Vegiano ; H. de Pinchart, Droogenbosch et les "du Bois de Fiennes" in Le Parchemin, n° 130-131, pp. 396-400. Un article complémentaire de cet auteur doit paraître dans Ucclesia.
- 3) Comme le présume H. de Pinchart, ces lettres n'ont vraisemblablement pas été enregistrées. Le roi d'armes, J.I. Liser les fit rechercher vainement par un nommé Godefroy (lettre du 11.12.1741), B.R. Mss. II 2.178.
- 4) Description extraite du dossier Liser (B.R. Mss. II 2.178). Elle est exacte, bien que le vocabulaire utilisé soit fort indigent.
- 5) Selon H. de Pinchart, il était fils de Thomas, capitaine et garde du château de Bapaume.
- 6) Pierre Colins, seigneur de Heetvelde, Histoire des choses les plus mémorables advenues en Europe de 1130 à notre siècle, Tournai 1643, pp. 485-486. On trouve des copies de ce texte dans le dossier Liser.
- 7) Voir texte dans l'A.N.B. de 1882, op. cit.
- 8) Achetée à Hugues Mcerreau alias Jehan de Bourguemyne, d'après le dossier Liser.
- 9) Il acquit aussi le fief de Moorseele ou de Pede-Sainte-Gertrude, relevant du seigneur de Grand-Bigard et dont le relief s'opérait devant la Cour de Tubize, en Hainaut. Plus loin, dans le même dossier Liser, ce fief est réputé mouvant de Lebercq (Leerbeek). Qu'en était-il au juste ?

- 10) On le rencontre dans les armes des Tassis, entre autres.
- 11) Sur l'aventure d'Innsbruck dans le contexte historique, cfr. Vicomte Ch. Terlinden, Charles-Quint, empereur des deux mondes, 1965, pp. 214-217.
- 12) cfr. H. de Pinchart, op. cit. Nous ne pouvons cependant admettre la version qu'il donne de l'affaire d'Innsbruck et de l'incidence de celle-ci sur l'anoblissement d'Adrien du Bois qui fut antérieur à cet événement. Il semble également que ce ne soit point alors, mais bien une vingtaine d'années plus tôt qu'Adrien du Bois ait été présenté à l'Empereur.
- 13) Son fils Maximilien fit relief de Moorsele le 12 décembre 1566. Cfr. H. de Pinchart et dossier Liser.
- 14) B.R.Fd.Goethals, G. 1566, f° 34. Grâce aux épitaphiers, nous savons que d'autres emblèmes du même genre ont décoré l'église de Droogenbosch, tels ceux de : Marie du Bois (+ 1624), épouse de René de Cerclair (ou Cerciers) ; de Marguerite de Sohaya (+ 19 février 1621), épouse de Fr. Coradyn ; de Marie-Angélique de Lenge dite Berelle (+ 1608), veuve de J.B. du Bois ; de J.B. du Bois, seigneur de Droogenbosch (+ 9 janvier 1599) ; de Cécile van Oncle (+ 13 septembre 1635), épouse de Jean-Nicolas du Bois. Ces blasons ont été vus et dessinés par un généalogiste anonyme le 2 mai 1636. B.R.Fd. Goethals, G. 1514, f° 173.
 Dans un autre épitaphier (B.R.Fd. Goethals, G. 1512, f° 322) outre ceux déjà relevés, on note encore ceux de Jean-Alexandre du Bois (+ 3 août 1689) et de Barbe d'Alvarede (+ 5 août 1677), sa seconde épouse.
- 15) Elle portait d'or à la bande de sable bordée de deux bandelettes du même. Le roi d'armes Liser accuse ses descendants d'avoir voulu la faire passer pour une Ligne. Dans le Nobiliaire des Pays-Bas, tome I, pp. 219-223, elle porte effectivement ce nom illustre. Les époux du Bois-de Lenge furent inhumés dans l'église de Lenninck-Saint-Martin (B.R.Fd. Goethals, G. 1511, f° 147) et non à Leeuw-Saint-Pierre, comme indiqué dans le dossier Liser. Ce monument funéraire n'existe plus. J.B. du Bois était mort au château de Weert, dont il était gouverneur le 9 janvier 1599 (A.G.R. Table alphabétique des registres aux gages, p. 6). Il payait le cens à J.B. Maes, avocat au Conseil de Brabant pour un verger d'un dmi bonnier acheté à Frédéric de Bourgogne jouxtant le mur de l'église et la ferme des seigneurs, à Droogenbosch (post 1593) (A.G.R. Archives famille van der Noot, n° 252).
- 16) Les armes Berelles étaient : de sinople à une fasce d'argent cousue de cinq croisettes de gueules accompagnée en chef de trois croissants d'or. Ce blason est décrit différemment dans les lettres patentes accordées en 1587 à J.B. du Bois. Cfr. H. de Pinchart, op. cit. p. 397.
- 17) D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules à la bordure du même.
- 18) Le blason funéraire de J.B. du Bois (+ 1599), fils d'Adrien ne comportait déjà que l'écu des du Bois. Peut-être s'agissait-il d'une de ces réductions du grand blason qu'on accrochait durant la cérémonie funèbre aux candélabres encadrant le catafalque. Son fils, Jean-Nicolas (+ 1643) fera d'ailleurs encore usage du blason écartelé amputé cependant du "chef de l'Empire" mais portant par contre en abîme ses armes maternelles (de Lenge) le tout coiffé d'un double cimier.
 B.R.G. 1514, f° 173 et G.1512, f° 322. - B.R.Fd. Houwaert II 6.508, f° 220-221.
- 19) B.R.Fd. Houwaert, voir note 18. Dossier Liser et Baron de Kerckenrode, op. cit.
- 20) Pour la Maison de Fiennes et la branche "du Bois" qui en est issue, cfr. De la Chesnaye Desbois, Dictionnaire de la Noblesse de France.
- 21) Dossier Liser, B.R.II2178.
- 22) Il s'agit de Thomas-François du Bois (1663 + 1709). Sergent major de cavalerie, il reçut une commission du Conseil d'Etat (7 juin 1706) pour lever "sous le colonel marquis de Westerloo une compagnie de 54 têtes pour en être chef et capitaine", (B.R. II 2178). Il mourut gelé devant Herenthals le 22 janvier 1709. Malgré la lenteur des transports et la rigueur exceptionnelle de cet hiver mémorable, il put être inhumé trois jours plus tard à Droogenbosch.
- 23) A.N.B. 1882, p. 120. Il s'établit à Anvers en 1829.